



Ville de Fronton

Fronton, le 27/05/2020

Hugo CAVAGNAC
Maire

Madame, Monsieur,

Les portes des écoles ont réouvert le 14 mai à Fronton sur la base du volontariat, bien qu'un site ait continué d'accueillir les enfants de personnels de la chaîne de soins depuis le 16 mars.

Pour préparer la deuxième étape du déconfinement amorcé le 11 mai, un second questionnaire vous a été envoyé pour connaître votre volonté de scolarisation de vos enfants à compter du mardi 2 juin.

Selon vos réponses au dernier sondage, 128 enfants de plus seront présents en classe mardi prochain, soit 43% de l'ensemble des élèves attendus pour cette deuxième rentrée. Cette augmentation de fréquentation témoigne de la confiance à l'égard du schéma organisationnel de reprise que la commune a mis en place conjointement avec les enseignants.

Lundi 25 mai, un nouveau temps de concertation nous a réuni avec l'inspection académique, les directeurs des établissements, le personnel en charge du temps péri et extrascolaire. La commune a toujours soutenu l'objectif d'accueillir tous les enfants de parents volontaires, pour une continuité pédagogique avec un enseignement en « présentiel », tout comme favoriser le retour au travail des parents frontonnais. C'est pourquoi nous avons travaillé sur le schéma d'une reprise dont les conditions d'accueil sur chaque temps de la journée respectent les mesures sanitaires actuelles. Les contraintes de chaque directeur ont été entendues, et les moyens disponibles en personnels, locaux, et matériels d'hygiène ont été adaptés, afin de permettre aux enseignants de disposer de plus de temps pour préparer leur enseignement en « distanciel ».

Après ce recensement et au regard des résultats des questionnaires, l'accueil de l'ensemble des enfants volontaires à la reprise des cours en « présentiel » est possible à compter du mardi 2 juin dans les 4 établissements scolaires.

Les conditions d'accueil de vos enfants demeurent semblables à celles en place depuis le 14 mai : exceptionnellement : accueil de 8 heures à 18 heures lundi, mardi, jeudi et vendredi ; journée Alsh le mercredi au tarif d'une demie journée ; réservation des repas de restauration scolaire à la semaine entière, au maximum le mercredi de la semaine précédente avant 8 heures, directement sur le portail famille.

Je vous prie d'accepter, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.

*Bien à vous tous,*Hugo Cavagnac
Maire de Fronton